

Décision

Générale

colonial

Décision n° 599 18/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement du 1er juillet 1951, les agents du cadre local des Travaux Publics de la C.F.S., ci-après désignés : En qualité d'adjoint technique principal de 1er classe : M. Roussel, adjoint technique principal de 2e classe. En qualité de chef comptable de 2e classe : M. Gauthier, comptable principal de 1er classe. En qualité de comptable principal de 1er classe : M. Gabourdès, comptable principal de 2e classe. Sont promus au point de vue solde et ancienneté, pour compter du 1er juillet 1951, les agents du cadre local des Travaux Publics de la C.F.S. ci-après désignés ; Adjoint technique de 1er classe : M. Roussel, adj. technique de 2e classe. Chef comptable de 2e classe : M. Gauthier, comptable principal de 1er classe. Comptable principal de 1er classe : M. Gabourdès, comptable principal de 2e classe.